

Ville de THUIN



MARCHE MILITAIRE SAINT-ROCH

organisée par L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE THUIN
avec le concours du COMITE SAINT-ROCH et des SOCIETES
FOLKIORIQUES THUDINIENNES



Dimanche 16 et Lundi 17 mai 1971

Ordre de Marche

DIMANCHE 16 MAI 1971

A 10 h., place de la Ville-Basse, réception des sociétés étrangères.

A 13 h., au Chant des Oiseaux, réunion des sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 13 h. 30 précises.

ITINERAIRE

Chant des Oiseaux, rue du Stroupé, avenue Buisseret, Drève des Alliés, rue de Charleroi, Grand-Rue, place Albert 1er.

Rue Léopold II, rue du Moustier, église de la Ville-Basse, rue Saint-Nicaise, Viaduc, route d'Anderlues, rue du Gromboulou, place des Waibes (arrêt de 45 minutes).

Rue du Gromboulou, route d'Anderlues, Viaduc, rue Longue, rue du Rivage, rue Saint-Roch, rue du Pont, rue t'Serstevens, Moustier, rue de la Piraille, chemin Marianne, route du Fosteau, place de la Maladrie, place de Maroëlles (arrêt de 45 minutes).

Route de Sartiau, route de Lobbes, Gare Thuin-Ouest, route Fosteau, Chapelle Saint-Roch, route du Fosteau, chemin Marianne, avenue de Ragnies, Moustier, rue t'Serstevens.
— Dislocation.

La remise des primes aux sociétés étrangères aura lieu à l'issue du cortège.

LUNDI 17 MAI, A 9 HEURES

GRAND-MESSE MILITAIRE EN MUSIQUE

A L'ISSUE DE LA MESSE :

Formation du cortège qui se rendra à la Chapelle Saint-Roch, rue Piraille, Moustier, rue Léopold II, rue des Nobles, rue Saint-Jacques, Grand-Rue, rue de Charleroi, rue de l'Hôpital, rue Parfait Namur, Grand-Rue, place Albert 1er.

A 12 h. 15, place Albert 1er, l'Administration Communale procédera à la REMISE DES DECORATIONS aux Marcheurs ayant 25 ou 30 ans de participation à la Marche Saint-Roch.

N.B. — Il sera tenu note, pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la marche.

L'itinéraire devra être scrupuleusement respecté par toutes les Compagnies.

Ordre du Cortège

1. Gendarmerie à cheval accompagnée par la musique de la Marche d'Hanzinne
2. Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale Thuin
3. Seconde Compagnie des Zouaves Thuin
4. Harmonie Royale Thudinienne Thuin
5. Les Artilleurs Impériaux Jumet
6. Compagnie Royale des Pompiers de la Ville-Haute Thuin
7. Compagnie Royale des Pompiers des Waibes Thuin
8. Garde Royale Anglaise Jumet
9. Deuxième Régiment des Fusilliers-Chasseurs de la Garde Impériale Marcinelle
10. Les Mousquetaires du Roy Thuin
11. Les Cosaques du Don Jumet
12. Les Enfants de Sainte-Barbe Ragnies
13. Les Zouaves Français Walcourt
14. Société Royale des Chasseurs-Pompiers de la Ville-Basse Thuin
15. Les Zouaves Pontificaux Thuin
16. Saint-Roch
17. Le Clergé
18. L'Administration Communale.

E t a b l i s s e m e n t s T H I B A U T
S T R É E

Tél. : 07 / 79.30.85 - 79.31.06

GRAINS — TOURTEAUX — SEMENCES
Aliments simples et composés pour
BETAIL, PORCS et VOLAILLES

Comité d'Honneur

PRESIDENT :

Monsieur Albert Bastin

VICE-PRESIDENTS :

MM. Marc Dagnelies, Charles Gendebien, M. Gérard

MEMBRES D'HONNEUR :

Comte de Robaux de Beurieux, MM. Jean Leclercq,
Pierre Maillard

Comité Organisateur

PRESIDENT :

M. Georges Cuisenaire

VICE-PRESIDENTS :

MM. Georges Corbugy, Pierre Hennuy

LE SECRETAIRE :

M. Franz Piraux

LE TRESORIER :

M. Victor Bohain

LES COMMISSAIRES :

MM. Jean Beck, Albert Coulemans, André Corbugy,
Marcel Deflandre, Franz Delforge, Georges Demanet,
Thierry Deulin, Marc Hennuy, Roger Joye, Jean-Marie
Lannoy, François-Louis Leroy, Pierre Liégeois, René
Mouthuy, Bernard Navez, André Nicodème, Jean-
Jacques Tirou, Charles Wautié.

DELEGUE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE :

Monsieur Marc Dagnelies, conseiller communal.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFEVRERIE

LECAPITAINE

40, rue t'Serstevens - T H U I N

Téléphone 79.08.39

Concessionnaire exclusif des MONTRES

OMEGA et CERTINA